



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

oeuvres d'art

Question écrite n° 54531

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'acquisition d'oeuvres d'art par les collectivités locales. Il désire connaître précisément les règles en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54531

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 2009, page 6822

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)